



**C.E.D.T.**

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES DÉTAILLANTS EN TABAC (G.E.I.E.)



## LES BURALISTES ESPAGNOLS



**Mario Espejo**

Né à Malaga en 1956, il est diplômé en droit et économie des entreprises.

Au cours des 30 dernières années, il a travaillé dans le cadre des associations liées au monde du tabac. Il a recouvert le rôle de premier président de l'Union espagnole des services des tabacs (UTS, Unión Tabaquera de Servicios), une filiale de Tabacalera (aujourd'hui Altadis) et celui de secrétaire du conseil d'administration de l'Union commerciale des buralistes espagnols (UCESA, Unión Comercial de Estanqueros, S.A.). Il a aussi été responsable du secteur financier et du secteur des relations institutionnelles au sein de l'Union espagnole des buralistes (Unión de Estanqueros). En 1995, il a été élu président de l'Association espagnole des buralistes (Asociación de Estanqueros) de Malaga. Il est président de l'Union espagnole des buralistes (Unión de Estanqueros) depuis 2010 et président de la CEDT depuis 2017.

## UNION ESPAGNOLE DES ASSOCIATIONS DE BURALISTES

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

#### Organisation et missions

L'Union espagnole des associations de buralistes (Unión de Asociaciones de Estanqueros de España) est une organisation à des fins non lucratives (ONG) créée en 1992. Constituée comme association professionnelle fédérative, elle se compose d'organisations régionales qui réunissent plus de 8.000 buralistes en Espagne.

L'Union espagnole des buralistes se donne pour but de défendre les intérêts des buralistes, protéger le réseau des points de vente, apporter une assistance juridique aux associés, promouvoir et chercher de nouvelles activités et de nouveaux produits pour les buralistes, défendre leurs droits, etc.

En tant qu'organisation la plus représentative des buralistes, l'Union espagnole des buralistes participe au Comité consultatif de la Commission sur le marché du tabac. Dans ce contexte, il est possible de transmettre le point de vue des buralistes et d'exprimer leurs préoccupations et suggestions.

L'Union espagnole des buralistes adhère au Conseil

espagnol du tabac, une organisation à laquelle participent tous les maillons de la chaîne de valeur du tabac en Espagne, afin de travailler ensemble pour le futur du secteur.

#### Objectifs

**Défendre** les débits de tabac en tant que service public et point de référence pour l'administration publique dans son rapport avec les citoyens, en dynamisant la configuration d'un réseau efficace et étendu, afin qu'il devienne un élément clé pour le développement économique du Pays, grâce à la consolidation des services qu'il est à même d'offrir.

**Promouvoir** la transformation du débit de tabac en exploitation compétitive et moderne, en la dotant des instruments de gestion et de communication les plus modernes afin de faciliter les rapports avec les clients et les fournisseurs, en réalisant des économies sur les coûts opérationnels pour une meilleure rentabilité.

**Professionnaliser** la figure du buraliste au moyen d'une formation continue reposant sur les aspects spécifiques, liés au statut

de concessionnaire administratif, mais aussi sur les aspects généraux de gestion d'entreprise, avec une attention particulière à tout ce qui touche les nouvelles technologies.

#### Temps nouveaux, nouveaux débits de tabac

Ces dernières années, les ventes de tabac ont diminué d'environ 50%. En effet, quand en 2008 on vendait en Espagne plus de 90 milliards de cigarettes, en 2015 le total atteignait à peine 46,5 milliards.

La diversification de l'activité est donc essentielle pour en garantir la continuité.

Suite à la récente modification du règlement du réseau de revendeurs d'état espagnols (Reglamento de la Red de Expendedurias del Estado), un processus de réorientation entrepreneuriale a démarré afin de donner un élan au débit de tabac comme partie intégrante d'un réseau moderne de distribution du tabac et d'autres produits, à même de garantir le présent et le futur de plus de 33.000 familles qui dépendent de ce secteur du commerce de détail.

## SYSTÈME DE DISTRIBUTION DU TABAC

### Système d'approvisionnement et logistique

La distribution du tabac par les fournisseurs auprès des buralistes est assurée par des dépositaires autorisés qui opèrent en régime de suspension de l'accise (accises et TVA). Les impôts

sont exigibles au moment de la mise à la consommation, qui prend effet à partir du moment où les clients achètent les produits.

### Son modèle de réseau commercial

La vente au détail des produits du tabac se limite à

l'État, qui la confie aux buralistes à travers un système de licences, la procédure de délivrance des licences revenant à la Commission espagnole pour le marché du tabac, sous la responsabilité du ministre des Finances.



## QUI SONT LES REVENDEURS DE TABAC?

### Organisation des points de vente.

Le réseau compte 13.505 détaillants de tabac qui reçoivent environ 11 millions de consommateurs.

### Qui sont les revendeurs de tabac?

Les buralistes sont de petites entreprises à conduction familiale; la vente au détail se fait grâce à un système de concessions de l'état.

Actuellement, les débitants espagnols font face à un processus de changement

pour s'adapter à la nouvelle législation et aux nouvelles conditions du marché.

La rémunération des détaillants de tabac se base sur un pourcentage fixe du prix de vente au public.



## FISCALITÉ DU TABAC

**Cigarettes.** L'État espagnol encaisse environ 82% des impôts sur les ventes publiques, alors que les gouvernements régionaux reçoivent environ 58% des accises sur le tabac. La marge restante est partagée entre producteurs, distributeurs et détaillants.



## LA VARIÉTÉ DE PRODUITS ET SERVICES

Les détaillants de tabac espagnols ont récemment été autorisés à proposer une nouvelle gamme de produits et de services et aujourd'hui un processus d'adaptation est en cours.

## LES LOIS NATIONALES QUI S'APPLIQUENT À LA PROFESSION

Interdiction de vente des produits du tabac aux moins de 18 ans.

## DONNÉES CLÉS

- 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires;
- 9,1 milliards d'euros de rentrées fiscales (7,1 milliards d'accises + 2,010 de TVA);
- 11 millions de fumeurs;
- plus de 26.000 postes de travail dans le secteur de la vente de tabac au détail.



Argensola 2, 3°  
ES - 28004 Madrid  
T + 34 913083666  
E: [secretaria@union-estanqueros.com](mailto:secretaria@union-estanqueros.com)  
W: [www.union-estanqueros.com](http://www.union-estanqueros.com)